

Travail en hauteur

INITIALE

## Port du harnais

Sensibilisation



### PUBLIC

Personne majeure



### STAGIAIRES

10 stagiaires



### DURÉE

1/2 jour



### LIEU

En centre ou intra



### PREREQUIS

- Être munis d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, d'un casque et de gants.
- Équipements de travail en hauteur bienvenus.
- Ne pas être sujet au vertige dans des conditions de travail en hauteur



### HANDICAP

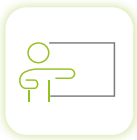
Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.



### OBJECTIFS

Être capable de :

- **Identifier** les moyens de protection individuelle contre les chutes E.P.I.
- **Maîtriser** les principes de sécurité relatifs aux conditions d'utilisation des E.P.I dans le cadre de leurs activités professionnelles.



### FORMATEUR

Formateur(s) expérimenté(s) attestent d'une qualification CQP /IRATA /CQTC /formateur R.457/R.408 INRS ou d'une expérience significative dans le domaine des échafaudages de minimum 2 ans dans la formation et ou d'une expérience.



### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques
- Un livret de formation est remis au(x) stagiaire(s).
- Formation pratique, mise en situation sur site aménagé.



### METHODE D'ÉVALUATION

- Evaluation théorique sous forme de QCM.
- Evaluation Pratique sous forme d'observation du formateur.



### MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.
- Formation pratique sur zone aménagée avec des échafaudages en structures préfabriquées (échafaudage contrôlé et monté avec ancrage mur ou autostabilisé).



### RECYCLAGE

Un recyclage doit être renouvelé aussi souvent que nécessaire.



### SANCTION

Compte rendu au client



### TARIFS

- En inter à partir de 250 € HT

# CONTENU DE LA FORMATION

## **PRÉSENTATION :**

Objectif global de la formation

## **LÉGISLATION :**

- Responsabilités
- Décret 2004-924 du 1er septembre 2004, application des textes.

## **• CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE RELATIF AUX MOYENS DE PROTECTION :**

- Conception
- Utilisation
- Normalisation

## **ANALYSE DES RISQUES SPÉCIFIQUES AUX TRAVAUX EN HAUTEUR :**

- Le Travail en hauteur, la prévention technique collective, utilisation des EPI (conditions d'utilisation, notice d'utilisation)
- Hauteur de chute, facteur de chute, effet pendulaire.

# CONTENU DE LA FORMATION

## MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

- Type et description des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : le casque EN397, le harnais EN361, les longes antichute EN355, les absorbeurs d'énergie EN355, les connecteurs EN362, les antichute à rappel automatique EN360, les dispositifs d'ancrage fixe et mobile,
- Les différentes lignes de vie Support d'assurance horizontal, point d'ancrage.
- Mode d'emploi et marquage.
- Conditions d'utilisation des EPI et précaution d'usage (adaptation, entretien, stockage)

## MISE EN PRATIQUE :

- Contrôle des EPI. Port des équipements de protection en situation de travail en hauteur (harnais, longe, absorbeur...).
- Mise en situation avec ascension verticale en sécurité (facteur 0 et 1).
- Évolution sur surface horizontale en hauteur avec points d'ancrage existants, la conduite à tenir en cas d'accident

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Évaluation continue

—• Merci !

# PILOCAP! FORMATION

Notre actualité

[formation-pilocap.fr](http://formation-pilocap.fr)

